



Université Senghor

Université internationale de langue française
ou service de développement africain
Opérateur direct de la Francophonie

Master en Développement

Spécialité « Management de Projets »

- Vu les Statuts de l'Association Internationale « Université Léopold Sédar Senghor (Université Senghor), Université internationale de langue française ou service de développement africain », constitués sur la base de la loi belge du 25 octobre 1919 accordant la personnalité civile aux associations internationales, modifiée par la loi du 6 décembre 1954 ayant donné lieu au décret royal du 20 juillet 1989 et publiés dans les formes prescrites dans le journal officiel du Royaume de Belgique,
- Vu le Protocole de création de l'Université Senghor, conclu à Dakar, le 27 mai 1989, entre le Président en exercice de la Conférence des Chets d'État et de Gouvernement de la Francophonie et le Gouvernement égyptien,
- Vu l'Accord de siège conclu en décembre 1989, entre le Gouvernement égyptien et l'Université Senghor,
- Vu les procès verbaux du jury attestant la validation des connaissances et acquis du Programme de Master tel que prévu dans les textes réglementaires de l'Université Senghor,

Le Master en Développement - Spécialité « Management de Projets »

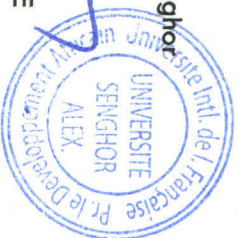
est décerné à Monsieur DIE Yacouba, né le 29 septembre 1974 à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)

au titre de la Promotion 2012-2013

Fait à Alexandrie (Égypte), le 15 octobre 2014

Le Recteur de l'Université Senghor

Professeur Albert LOURDE



L'Impétrant

Le Président de l'Université Senghor

Professeur Hassan Nadir KHEIRALLAH